

Licence Professionnelle

Métiers de l'industrie : industrie aéronautique

Parcours Techniques et maintenance aéronautique

+ Contrat d'apprentissage + Contrat de professionnalisation

**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY**

Objectifs de la formation

+ La Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : industrie aéronautique forme les étudiants aux métiers d'encadrement technique et de préparation des opérations de production et de maintenance aéronautique. Ils acquièrent les connaissances et compétences leur permettant d'intégrer des compagnies aériennes, des avionneurs ou des équipementiers. Les services visés sont : procédés industriels, préparation et méthodes, bureau technique, assurance qualité et gestion de navigabilité.

Compétences

A la fin de la formation, les étudiants seront capables de :

- + S'intégrer à l'entreprise et appréhender la culture, la réglementation, les méthodes en aéronautique.
- + Choisir, installer et mettre en œuvre des moyens de production et de maintenance des équipements aéronautiques.
- + Préparer le travail des opérateurs, l'organiser et le contrôler.
- + Suivre et gérer la navigabilité d'une flotte ou d'un lot d'équipements volants.

Admission

Public visé

La formation est ouverte aux :

- + Titulaires d'un bac+2 dans le domaine des sciences et technologies.

Modalités de candidature

- + Candidature locale via la plateforme eCandidat.
- + Sélection sur examen du dossier de candidature puis entretien de motivation.

Organisation des enseignements

Durée de la formation

- + La Licence professionnelle se déroule sur un an, soit deux semestres (30 ECTS par semestre).

Alternance : une véritable expérience professionnelle

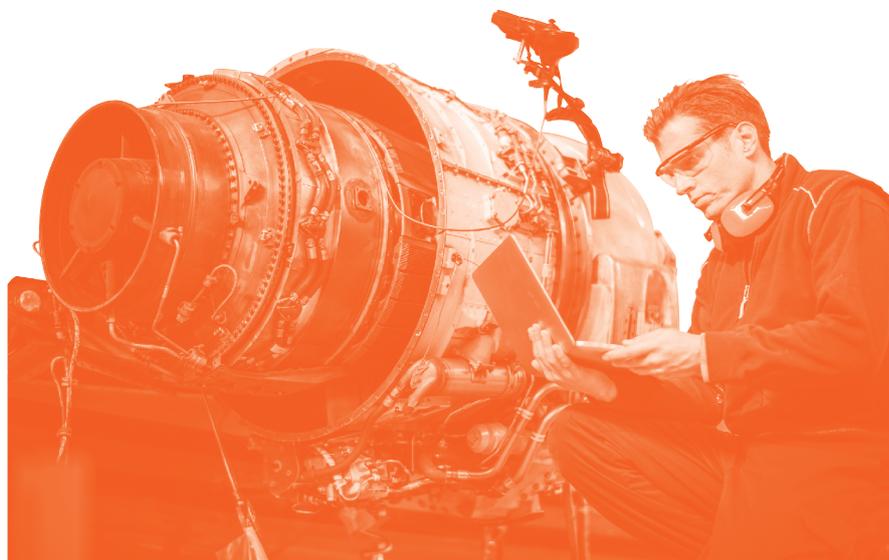
- + La formation inclue une formation obligatoire en entreprise. L'étudiant doit donc décrocher un contrat (d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une durée d'un an.
- + A l'issue de l'alternance, les étudiants sont évalués sur la base de trois notes : une de travail délivrée par l'entreprise, une sur un rapport de fin d'alternance et la dernière est une évaluation orale sous forme de soutenance.

Projet tuteuré

- + Au deuxième semestre, les étudiants doivent effectuer un projet tuteuré d'une durée de 150 heures.
- + Après une étude bibliographique ou de l'existant, les étudiants sont amenés à étudier, concevoir et parfois réaliser un produit destiné au monde de l'aérospatial.

Ouverture internationale et interculturelle

- + Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage à l'étranger.



Programme

Enseignements	en h	ECTS	Cours	TD	TP
Semestre 1		32	76	104	80
Formation générale		6	20	30	
Aéronefs et équipements		8	18	24	28
Gestion de la production et de la maintenance aéronautique		9	12	16	16
Maintenance aéronautique		9	28	34	36
Semestre 2		32	28	44	166
Apprentissage		15			
Projet		8			150
Méthodologie		9	28	44	16

Débouchés

Secteurs d'activité

+ Industrie aéronautique et spatiale : recherche et développement, construction, maintenance.

Poursuite d'études

+ Les Licences Professionnelles ont vocation à former des étudiants pour le marché du travail.
+ A titre exceptionnel, une poursuite d'étude en troisième année de Licence ou en Master est envisageable.

Insertion professionnelle

Suite à la Licence Professionnelle Techniques et maintenance aéronautique, les diplômés ont accès aux métiers suivants :

- + Technicien de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique.
- + Technicien de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux.
- + Technicien de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation.
- + Technicien de production et de contrôle-qualité des industries de transformation.
- + Technicien d'installation et de maintenance des équipements industriels.

Aménagement d'études

Que vous soyez étudiant engagé dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières, l'Université Paris-Saclay vous aide à suivre vos études en mettant en place des modalités pédagogiques adaptées en application de l'article 10 du nouveau cadre national des formations.

- + Prenez contact avec votre secrétariat pédagogique, votre directeur d'études ou votre responsable pédagogique.
- + Si votre demande est validée, un contrat pédagogique spécifique vous sera proposé.
- + Des aménagements d'études peuvent également être proposés dans le cadre d'un contrat pédagogique individuel et/ou du dispositif d'accompagnement personnalisé suivi.

Informations pratiques

Responsable de formation

Naoufel Azouz naoufel.azouz@univ-evry.fr

Responsable du parcours

Claire Vasiljevic claire.vasiljevic@univ-evry.fr

Secrétaire pédagogique

Karina Grand Bois scol-LPiarit@univ-evry.fr

01 69 47 06 10

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle :

Pôle OCPE - accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA - insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1er étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Antenne de Sceaux - 01 40 91 17 98

Bât. B - RDC Bas. 54 boulevard Desgranges. Sceaux (92)

Antenne d'Evry - 01 69 47 76 17 - doip@univ-evry.fr

Bât. Ile-de-France - RCH. Boulevard François Mitterrand. Evry (91)

Lieux d'enseignement

Campus d'Orsay

Université Paris-Saclay, Faculté des Sciences (*RER B Orsay-Ville / Bures-sur-Yvette*).

Campus d'Evry

Université d'Evry, Faculté des Sciences et Technologies, bâtiment Pelvoux (*Bus 404 Gaspéri*).

